LETTRE
DE
MONSEIGNEVR
LE DVC DE
LONGVEVILLE.

AV ROY.

M. DC. XV.

1615

LETTRE DE MONSEIGNEVR LE DVC DE LONGVE-VILLE. AV ROY.

SIRE,

Estant tres-asseuré que vostre Majesté n'a point sceu comme le Mareschal d'Ancre s'est seruy de son nom & de son authorité, pour essayer de me faire assassiner; comme il a dé-ia fait Prouille & plusieurs autres, i'ay creu estre de mon deuoir de l'en aduertir, & luy dire comme Samedy dernier, son Lieutenant nomme Lõgueual, auec ceux de la Citadelle, pratiquerent deux traistres, pour me faire mander à Corbie, ou i'estois en moings de six heures pour le moins douze fois, pour aller à Amiens: disant qu'il estoit tres-necessaire, pour le bien de vostre seruice, & la conseruation, de la ville, que i'y allasse en

diligence, ce que ie fis, tout à l'heure, bien qu'il feust nuict, auec trois cheuaux seulement, ne voulant iamais perdre d'heure ny de temps à me porter à toutes les choses où ie me croiray propre de rendre à vostre M. des preues de ma fidolité, & de mõ affection : estant arriué dans la ville, le peuple me vint offrir de faire garde deuant mon logis, ce que ie refusay, estant sans crainte, cõme i'estois sans coulpe, & le lẽdemain comme ie disnois ceux de la Citadelle commencerent à crier par tout aux armes : & à dire au peuple qu'il y auoit mil cheuaux aux portes qui venoiẽt pour les prendre, essayant par ce moyẽ de faire vne esmeute, ou ne doubtãt point que quelque peu accompagné que ie fusse ie ne me trouuasse, ils auoient resolu là de me tuer, de quoy vn de la partie plus hõme de biẽ que les autres, ne pouuant souffrir telles méchance-

té,me donna aduis,qui me fiſt reſoudre de me ſaiſir d'vne porte, &les y attẽdre comme ie fis plus d'vne heure, deliberé de leur bien cher vendre ma vie, & leur faire paroiſtre ce que vaut vn homme de bien : mais eux voyans qu'ils ne pouuoient plus là executer leur pernicieux deſſeing,ils m'enuoyerẽt vne lettre qu'ils diſoiẽt (SIRE) eſtre de vous, par laquelle vous me declariez criminel de leze Majeſté, &defẽdiez à toutes les villes de mon Gouuernement de me receuoir, &ce qui me fit ſoudaĩ partir, biẽ que ie ne peuſſe croire vne telle iniuſtice, venir de V. M. veu que l'on ne me peut reprocher d'eſtre coulpable d'aucune choſe, veu que ie ſçay que iuſques à mes penſees elles ſont iuſtes, en ce qui eſt de voſtre ſeruice, voyant auſſi qu'ils n'auoient pas l'audace de m'attaquer, & qu'ils s'amuſoient ſeulement à ſe bariquader dãs

la ville. Ie m'en retournay à Corbie, ou mes amis me sont venus trouuer pour empescher que l'on ne face encores quelque pareil desseing sur moy, & aussi pour ne poinct permettre que ces gens la prennent si grand force & authorité dans ceste Prouince, que quelque iour vostre Maieste n'y soit plus recognuë ny obeïe (i'employeray fort librement ma vie pour m'y opposer:) Mais ie la supplie aussi humblement ne vouloir point prendre part à leurs interests, n'y souffrir qu'ils abusent desormais de vostre nom, & de vostre puissance, faisant cõme tous les Roys vos predecesseurs ont faict; qui est de se rendre neutre aux querelles particulieres, afin que ie puisse plus aisément m'opposer aux viollans desseings, que sans cesse ils ont sur ma vie & sur ma fortune, & ie sacrifiray apres l'vn & l'autre fort fidellement pour

le ſeruice de voſtre Maieſté comme
eſtant

SIRE,

*Voſtre tres-humble, tres-obeyſ-
ſant, & tres-fidelle ſubiet
& ſeruiteur,*

HENRY D'ORLEANS.